

La réforme électorale au Canada

Mémoire envoyé au Comité spécial sur la réforme électorale de la part de John Boyle

Vancouver, C.-B.

Afin de vous parler de la réforme électorale au Canada, je m'appuierai sur le vocabulaire qui se trouve dans la publication intitulée *Les systèmes électoraux et la réforme électorale au Canada et à l'étranger : aperçu* de la Bibliothèque du 11 janvier 2016.

Système électoral

D'abord, je m'oppose fermement au système de scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT) que nous utilisons à l'heure actuelle. Je m'y oppose pour bon nombre de raisons, mais principalement car un candidat – et un parti – ne devrait pas être élu s'il ne reçoit pas plus que 50% des votes. Il est tout simplement injuste et inacceptable qu'un parti puisse devenir majoritaire (et ainsi détenir tout le pouvoir) s'il a récolté moins de 50% des voix. Pour ces motifs, j'accueille très favorablement la promesse électorale des Libéraux qui vise à se débarrasser du SMUT.

Ensuite, j'appuie fermement un nouveau système électoral dans lequel le nombre de sièges détenus par un parti témoigne de sa proportion du vote national – voir même régional. J'appuie ainsi la représentation proportionnelle. Je crois qu'il faudrait se doter d'un seuil minimal, de l'ordre de 5% du vote national, en dessous duquel un parti ne peut recevoir de sièges outre ceux qu'ils ont remporté dans un vote de circonscription. Pour ces motifs, je ne suis pas en faveur de l'adoption du vote préférentiel (VP) ni du vote bloqué ou du scrutin à deux tours en tant que solution qui permettrait aux Libéraux de remplir leurs promesses électorales - en effet, ces options ne mènent pas à une représentation proportionnelle. Si une de ces options est offerte aux prochaines élections, je me dirai alors que le parti Libéral n'a pas respecté l'esprit de sa promesse électorale.

Enfin, je veux avoir un système électoral dans lequel je peux voter dans ma circonscription pour un député plutôt que pour un parti. Ainsi, je saurai vers qui me tourner si j'ai besoin d'aide lorsque je fais affaire avec le gouvernement fédéral. Pour ces motifs, les systèmes de RP de liste sont inacceptables. C'est également les cas des systèmes VUT et VUNT qui sont trop compliqués et ne sont ainsi pas transparent. Cela fait en sorte qu'il est difficile des les comprendre et de leur faire confiance.

Ces facteurs font en sorte que je préférerais que l'on se dote d'un système de représentation proportionnelle mixte (RPM). En revanche, contrairement à ce que l'on décrit dans *Les systèmes électoraux et la réforme électorale au Canada et à l'étranger : aperçu*, je souhaite que le candidat de circonscription soit élu par le biais d'un VP plutôt que par un bulletin de vote SMUT. Ce choix s'explique par le fait que, tout comme la plupart des gens que je connais, j'ai d'habitude un premier, un second et parfois même un troisième choix qui est fondé à la fois sur les candidats et sur les partis. J'aimerais pouvoir exprimer ces préférences lorsque je vote.

Je suis convaincu que la RPM est la meilleure option en ce qui a trait à la réforme électorale, car elle correspond le mieux aux critères qui me sont chers dans un système électoral, qui doit être :

- Juste, représentatif et proportionnel
- Transparent, accessible et auquel on peut faire confiance
- Plus productif, car il permet à nos politiciens d'être moins axés sur la confrontation et davantage axés sur la collaboration.

Référendum

La ministre des Institutions démocratiques semble réticente vis à vis de la tenue d'un referendum sur le nouveau système électoral. J'irai même plus loin qu'elle en vous suggérant de ne pas tenir de référendum. Les référendums comportent trop de risques car les gens voteront en étant confus et mal informés. Tel qu'Arend Lijphart vous l'a dit «les résultats ... sont souvent très volatiles et imprévisibles, et sont souvent fondés sur des émotions et même des mensonges ». Le referendum sur le Brexit en est un exemple probant.

Le Comité spécial sur la réforme électorale représente une bonne gamme de points de vue politiques. Je suis pleinement confiant que l'on pourra compter sur vous pour examiner les enjeux complexes liés à la réforme électorale afin de nous recommander un nouveau système qui respectera les critères que j'ai susmentionnés et qui récoltera l'appui de la vaste majorité des membres du comité. Il y a tout simplement trop d'enjeux pour que l'on puisse s'attendre à ce que les canadiens fassent un choix éclairé et rationnel dans le cadre d'un referendum.

Je recommande plutôt que le nouveau système soit assujéti à un vote libre au Parlement et soit ensuite soumis à un examen référendaire non exécutoire qui aurait lieu après 3 élections qui utiliseraient le nouveau système.

Autres enjeux

Je ne suis pas en faveur du vote obligatoire. Il faut permettre aux gens qui se soucient suffisamment du système de prendre le temps de voter et de s'informer au sujet des enjeux, des partis et des candidats.

John Boyle
24 août 2016